

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER



Vice-maire socialiste en 2021

Seul représentant du Parti socialiste au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Olivier Zimmermann a été désigné en tant que vice-maire pour l'année 2021. A la tête du Département des bâtiments et des infrastructures sportives, il succédera à Paula Tanner (ARC) au poste d'adjoint au maire au 1^{er} janvier prochain.

Trois cent cinq ans au service de la commune

Treize personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2020 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Pour 35 ans: Christine Piazza (finances) et Yanick Courvoisier (administration générale et police). Pour 30 ans: Martine Leuenberger (action sociale) et Heinz Schori (urbanisme et mobilité). Pour un quart de siècle: Mario Castiglioni (finances) et Dominique Rindlisbacher (équipement – Diatel SA). Pour 20 ans: Aline Aeby (action sociale), Véronique Blanchard Perez (bibliothèque régionale), Laurent Berger (urbanisme et mobilité) et Jacques Zumwald (administration générale et police). Pour 15 ans: Yvonne Burkhalter (action sociale), Tiago Dos Santos Rodrigues (chancellerie) et Alfred Mischler (urbanisme et mobilité).

Horaires de fin d'année à la Municipalité

En raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du mercredi 23 décembre, à 17h00, au lundi 4 janvier, à 08h00. La bibliothèque régionale, pour sa part, fermera ses portes le 23 à 18h00 ; ses activités publiques reprendront le mercredi 6 janvier à 14h00.

Quant à la ludothèque, elle fermera le mercredi 23 décembre à 18h00 pour rouvrir le mercredi 13 janvier à 15h00. Le Musée de Saint-Imier est fermé actuellement, en raison de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Les membres de l'Exécutif imérien ont pour leur part tenu leur quarantième et dernière séance ordinaire de l'année ce mardi 15 décembre. Une pause sera également observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations de l'Exécutif reprendront le 12 janvier prochain.

Le Conseil municipal souhaite de belles fêtes et une très bonne année 2021 à toutes et à tous.

Marchés des 25 décembre et 1^{er} janvier avancés au jeudi

Il y aura bien deux marchés hebdomadaires, à Saint-Imier, durant les semaines de Noël et de Nouvel-An. Si ceux des mardis 22 et 29 décembre se dérouleront selon les habitudes, ceux des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier seront avancés d'un jour. Ils seront par conséquent mis sur pied les jeudis 24 respectivement 31 décembre au lieu des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier, soit Noël et Nouvel-An. Merci de prendre note de ces changements.

Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année modifieront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour ces prochaines semaines :

- **Ordures ménagères**

Aucune tournée n'est supprimée durant les fêtes de fin d'année. Elles auront donc lieu les lundis 28 décembre et 4 janvier pour la partie nord et les mardis 29 décembre et 5 janvier pour le secteur sud, conformément aux informations qui figurent dans le mémo déchets 2020 + janvier 2021.

Rappel utile : les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le jour même de la collecte avant 07h00. Il n'est pas possible de les déposer la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

- **Déchets verts**

La tournée des déchets verts du jeudi 31 décembre est supprimée. Elle n'est pas remplacée.

La dernière tournée 2020 pour les déchets compostables aura lieu le jeudi 17 décembre. La première tournée de l'année 2021 est prévue le jeudi 7 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire dès le début du mois d'avril et jusqu'à fin novembre 2021.

- **Ouverture exceptionnelle de la déchetterie**

La déchetterie sera fermée les jours suivants : vendredi 25 et samedi 26 décembre ainsi que vendredi 1^{er} et samedi 2 janvier.

A titre exceptionnel, elle sera par contre ouverte les lundis 28 décembre et 4 janvier, de 08h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations.

Liaison hivernale Saint-Imier – Les Savagnières **Un snowbus dès le 19 décembre**



La station des Savagnières reste accessible par les transports publics lorsque les installations sont ouvertes.

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics subit quelques changements. A partir du samedi 19 décembre, c'est un snowbus qui assure la liaison depuis et vers Saint-Imier.

Seule à supporter les coûts de la ligne Saint-Imier – Les Savagnières, jusqu'à Chasseral en été, la Municipalité a dénoncé les contrats de prestations qui la lient aux Chemins de fer du Jura (CJ) en juillet 2019 pour la fin de cette année. L'objectif est de renégocier les accords tout en élargissant le financement des prestations, celles-ci profitant à un bassin de population bien plus important que la seule commune de Saint-Imier.

Jusqu'au 28 février au moins

Il découle de cette situation que la ligne n'apparaît plus dans l'horaire 2021 des transports publics depuis l'entrée en vigueur de ce dernier, ce lundi 13 décembre. Mais, que les amateurs de glisse, habitués de la ligne, se rassurent! Ils n'ont pas été oubliés.

Sensible aux questions de mobilité douce et convaincu de la nécessité de maintenir une

liaison hivernale entre Saint-Imier et Les Savagnières, le Conseil municipal a trouvé une solution pour l'hiver 2020-2021. Financé par la seule commune de Saint-Imier, un bus des CJ sera opérationnel entre le samedi 19 décembre 2020 et le dimanche 28 février 2021, uniquement lorsque les téléskis fonctionnent.

En cas de bonnes conditions d'enneigement et pour autant que les installations de remontées mécaniques soient ouvertes, une prolongation au-delà du 28 février est envisageable. Les partenaires en discuteront le moment venu.

Nouvel horaire

Le snowbus circulera les mercredis, samedis et dimanches ainsi que tous les jours durant les vacances de Noël (21 décembre au 3 janvier) et la semaine blanche (15 au 21 février).

Quatre départ sont prévus de Saint-Imier et des Savagnières, à l'exception des mercredis hors vacances scolaires. Ces jours-là, seuls les deux trajets de l'après-midi sont programmés dans chaque sens.

L'horaire complet peut notamment être consulté à partir de la page d'accueil du site internet de la Municipalité: www.saint-imier.ch.

Classement des communes Progression réjouissante

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats du sixième classement des communes du Jura bernois établi par l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI). Bien que sa localisation géographique représente un handicap insurmontable par rapport à la commune de Moutier, il prend acte avec satisfaction du deuxième rang de Saint-Imier derrière la cité prévôtoise.

Par rapport aux données publiées par l'UCI en 2016, Saint-Imier progresse ainsi d'un rang au général. Il en va de même pour son classement dans les groupes de performance. Alors que la commune se trouvait encore dans la troisième catégorie – sur cinq – il y a quatre ans, elle a désormais rejoint le groupe 2 des poursuivants.

Avec un total de 153,9 points, Saint-Imier affiche un retard de 10,1 points sur Moutier. L'essentiel de ce handicap est dû au critère d'accessibilité des transports privés et publics, à savoir la proximité avec les grands axes de circulation routiers et ferroviaires. Alors que Moutier totalise 34 points dans cette catégorie, Saint-Imier n'en récolte que 24,7 et figure à l'avant-dernière place sur les 15 principales communes évaluées dans le Jura bernois.

La démarche de l'UCI a pour but d'analyser les qualités des communes en tant que sites d'implantation. Elle doit leur montrer leurs points forts et leurs points faibles, afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions d'accueil.

Comme cela a été précisé par les auteurs de l'étude lors de la conférence de presse du 11 décembre dernier, l'important pour une commune n'est pas tellement d'être meilleure que les autres, mais plutôt d'évoluer positivement et d'être meilleure aujourd'hui qu'hier.

(cm)

Saint-Imier, le 16 décembre 2020